



Montréal, le 5 décembre 2023

Madame Sylvie Thibault  
Directrice de la conformité réglementaire  
500, rue Sherbrooke Ouest, 22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3G6

**OBJET: Play'n Go Hungary Kft. & Hanna Marie Viktoria Andersson Nattfogel**  
**Numéro de dossier: INV-20230619-0029 & INV-20230619-0030**

---

Madame,

En application de l'article 52.10 de la *Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusements* (L.R.Q.,c.L-6), des *Règles sur les conditions d'embauche dans un casino d'État* (G.O. 20 oct. 1993, p7225) et après les vérifications effectuées par la Sûreté du Québec, la Régie confirme par la présente que la compagnie ci-haut répond aux normes.

En conséquence, la Régie est d'avis que la compagnie « PLAY'N GO HUNGARY KFT. » rencontre les exigences voulues pour transiger avec un casino d'État.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Marco Bergeron, Directeur  
Direction des sports de combat, des courses et des jeux  
La Régie des alcools, des courses et des jeux

cc. : Capitaine Isabelle Toupin  
Sûreté du Québec